

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 18 (1995)

Heft: 1

Artikel: La villa gallo-romaine de Buix dans la vallée de l'Allaine (JU)

Autor: Peter, Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-15344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La villa gallo-romaine de Buix dans la vallée de l'Allaine (JU)

Christian Peter

C'est à l'occasion des travaux préliminaires à la construction d'un collecteur des eaux usées dans la vallée de la Basse-Allaine que d'importants vestiges archéologiques gallo-romains appartenant probablement à une exploitation rurale ou *villa rustica* ont été découverts au nord-ouest du village de Buix (JU) au lieu-dit Prairie Dessous en bordure de l'Allaine¹ (fig. 1). La mention par Auguste Quiquerez »d'une vaste villa romaine« trouvée vers 1844 »au milieu de la prairie, près du moulin de Buix«² a pu être mise en rapport avec cette découverte archéologique. Le site a fait l'objet d'une campagne de sondages et de fouilles archéologiques menée de juillet à octobre 1993 par la Section d'archéologie de l'Office du patrimoine historique du Canton du Jura³. Cette opération d'évaluation a eu pour but d'essayer de saisir l'extension du site, d'en apprécier l'état de conservation et de préserver au mieux les vestiges⁴.

Les vestiges gallo-romains

La fouille a abouti au dégagement partiel de deux parties de bâtiments, distantes d'environ 45 m, l'une à l'ouest du site, près du petit canal dit »Le Levis«, et l'autre à l'est en bordure de l'Allaine, appartenant, au vu de l'orientation de leurs murs, à un même ensemble de construction (fig. 2 et 3).

Les bâtiments ouest (secteur I)

Les vestiges de ces édifices (fig. 4), d'au moins 40 m de long sur environ 20 m de large, comprenaient au minimum douze pièces dont trois présentaient des vestiges de sol de circulation en place. Un portique desservait les pièces occidentales. Ce dernier, large d'environ 3 m, possédait une colonnade dont un soubassement a été retrouvé in situ (fig. 5). Il consistait en deux dés superposés de calcaire taillés de 0,80 m de côté et de 0,17 m d'épaisseur qui reposaient sur le mur extérieur du portique. Certains soubassements étaient reliés par un mur de chaînage de 0,40 m de large dont l'observation des interruptions a

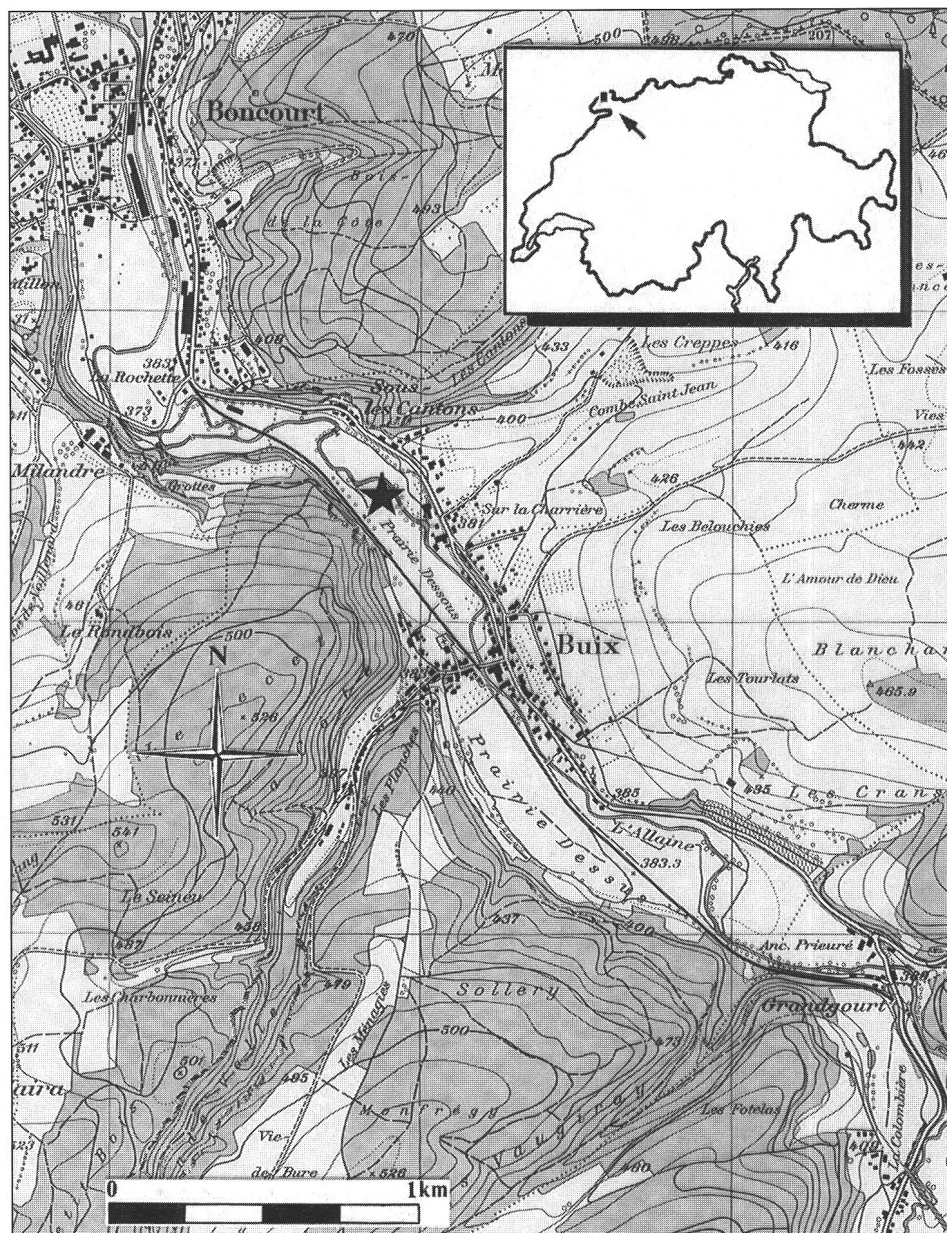
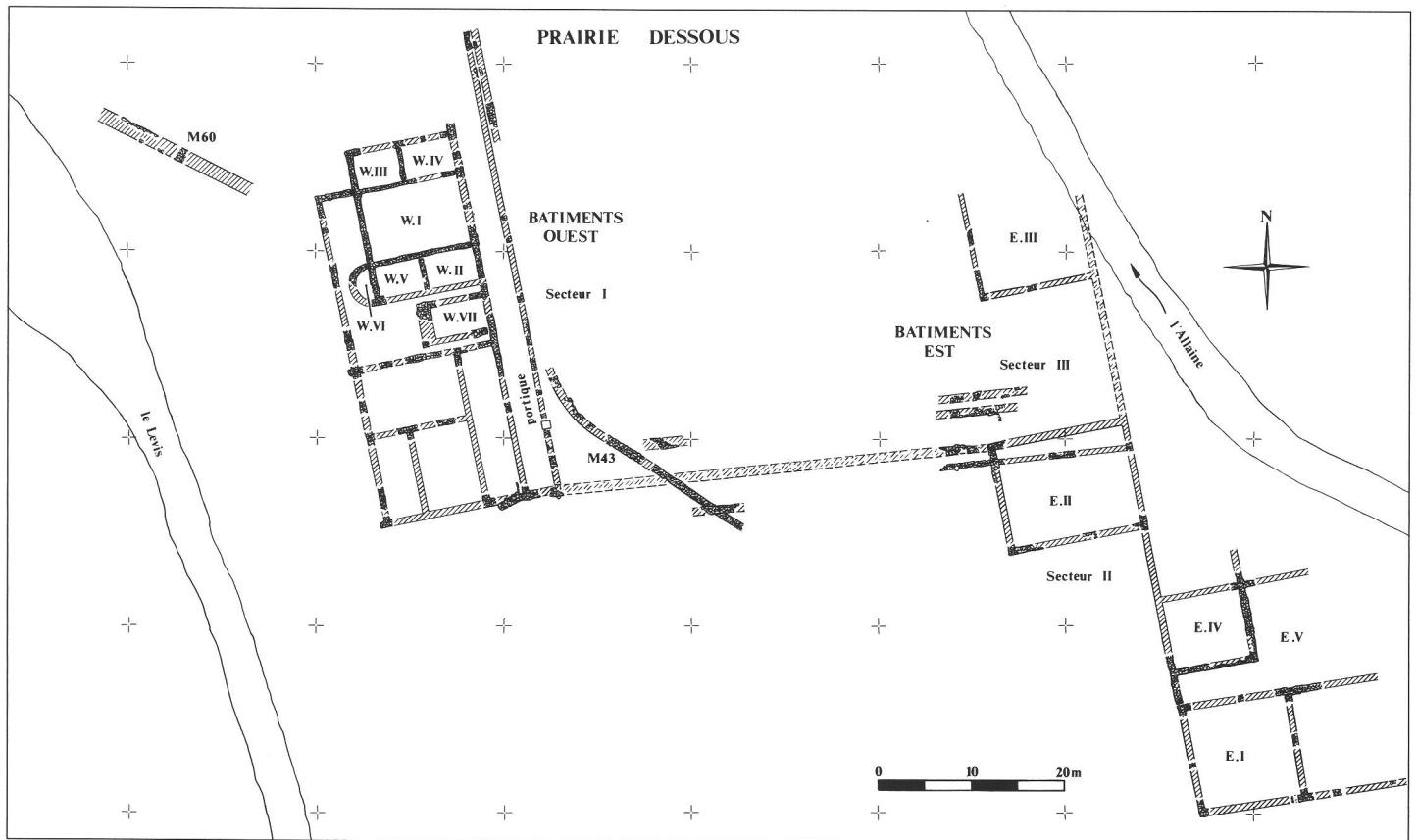


fig. 1
Buix, Prairie Dessous. Extrait de la carte nationale suisse no 1065 avec localisation du site archéologique par une étoile. Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de la topographie du 26. 10. 1994.
Buix, Prairie Dessous. Ausschnitt aus der Landeskarte. Stern: Fundstelle.
Buix, Prairie Dessous. Estratto della carta nazionale svizzera con indicato il sito archeologico (stella).



permis de calculer l'entrecolonnement compris entre 2,80 m et 3 m. Un petit fragment de fût de colonne en calcaire laisse penser que les colonnes étaient en pierre. Le portique se prolongeait sur une longueur d'environ 50 m témoignant de l'extension minimale nord des bâtiments. Son mur extérieur était doublé au nord par un mur, partiellement dégagé, qui pouvait appartenir à un état d'aménagement antérieur du portique ou à la construction d'une extension nord de la villa.

La salle W.I, la plus grande ici repérée, était de plan rectangulaire (10,8 x 7,4 m). Les murs est et ouest avaient 0,60 m d'épaisseur et les murs de séparation sud et nord 0,45 m de large. D'importants vestiges de son sol de circulation étaient conservés dans la partie sud de la pièce. Ce sol de belle facture était réalisé selon la technique de l'*opus terrazzo signinum* et décoré, excepté une bande de 0,50 m de large tout autour de la pièce, de grosses tesselles noires appelées *crustae*. Ces tesselles étaient scellées au mortier de tuileau à une distance de 0,15 m chacune selon une trame orthogonale dans un revêtement de 0,20 m d'épaisseur fait de calcaire concassé lié au mortier de chaux. Il reposait lui-même sur un hérisson de blocs de calcaire et de fragments de tuile placés sur un remblai d'isolation d'argile jaune. Des vestiges de fines couches d'environ 1 cm de mortier

de tuileau finement broyé retrouvé au milieu de la pièce permettent de penser que le centre de la salle W.I était décoré d'un tableau décoratif appelé *emblema*, d'au moins 1,60 m de côté et réalisé ici en *opus sectile*, avec des losanges assemblés côte à côte, découpés dans un matériau importé rappelant le marbre rouge dont quelques fragments ont été retrouvés dans les remblais proches. L'*emblema* de la salle W.I devait présenter, au moins partiellement, un décor à damier de losanges, la diversité des formes des dalles recueillies semblant induire l'existence d'un ou d'autres motifs décoratifs dans ce panneau. Quatre autres petites salles flanquaient symétriquement cette grande pièce. Au sud-est, la salle W.II de plan rectangulaire (5,4 x 3,6 m) possédait également un sol en *opus terrazzo signinum* bien conservé et fort décoratif (fig. 6 et 7). Construit selon la même façon que la salle W.I, le décor de tesselles en était différent : il faisait alterner tous les 10 cm un losange formé d'une grosse tesselle noire ou *crustae* et un motif géométrique évoquant une fleur constitué de cinq tesselles plus petites une blanche au milieu et quatre noires autour en croix de Saint-André à l'exception d'une bande de 0,50 m de large sur le périmètre de la salle. La salle W.V, de même plan que la salle W.II et située dans son prolongement ouest, présentait des vestiges d'aménagements

de sol laissant supposer qu'elle était partiellement revêtue d'un sol probablement de même nature que les deux salles précédentes. Cette pièce avait été agrandie par une abside (salle W.VI) de 1,80 m de rayon intérieur et dont le mur avait 0,60 m d'épaisseur. Cette abside pourrait avoir eu, soit une destination balnéaire et appartenir à un bain privé ou *balneum*, soit un usage cultuel en accueillant un autel ou laraire dédié aux dieux domestiques appelés dieux lares et honorés par les Gallo-romains au sein de leur habitation. La salle W.III, de même dimension que la salle W.V, possédait également un radier de sol en cailloux calcaires sur lequel subsistaient des vestiges de revêtement en cailloutis et mortier de chaux et qui pourrait appartenir à un *terrazzo* en *opus signinum*.

fig. 2
Plan général des sondages et fouilles 1993 avec la restitution des murs (lignes hachurées) et leur tracé hypothétique (lignes interrompues hachurées).
Dessin E. Voegeli.
Übersichtsplan der Sondierungen und Grabungen 1993. Mauerzüge teils ergänzt, teils hypothetisch.
Pianta generale dei sondaggi e degli scavi del 1993 con i muri documentati (linea tratteggiata) e il loro tracciato ipotetico (linea interrotta).



fig. 3
Vue aérienne générale du site.
Photo F. Schifferdecker.
Luftbild des Grabungsortes.
Veduta aerea generale del sito.

La salle W.VII, de plan légèrement trapézoïdal (5,8-6 x 3,4 m), était flanquée de deux étroits passages d'environ 0,70 m de large. Cette pièce comportait un sol de *terrazzo* composé de mortier de tuileau finement concassé. L'emplacement d'une ouverture, située à l'angle sud-est et donnant sur le portique, a pu être repéré grâce à l'empreinte laissée dans le mur par la pierre du seuil qui avait été récupérée. La fonction de cette pièce semblait liée, d'une part à la destination de son mur ouest d'une exceptionnelle largeur (environ 1,40 m), ayant peut-être servi à l'aménagement de niches et, d'autre part, à la nature de son revêtement.

Le reste des bâtiments comportait au moins six autres pièces. Dans les parties ouest et sud-ouest, il ne subsistait des murs que leur hérisson en raison d'une plus importante récupération. À l'angle nord-ouest de la salle W.III de faibles vestiges d'un sol en *terrazzo* ont été trouvés. Ce sol devait appartenir à une pièce jusqu'ici non encore repérée, se développant au nord-ouest du bâtiment.

Le bâtiment ouest, (secteur I) en raison de sa cohérence architecturale et de la nature de ses sols en *terrazzo signinum* décoré et en mortier de tuileau, appartiendrait à une partie résidentielle de la villa qui correspond à l'habitation du maître du domaine. La partie la mieux conservée de ce bâti-

ment forme un bloc symétrique de cinq pièces ayant pour centre la grande salle W.I, qui rappelle le module régulateur central de la résidence principale de la *pars urbana* de la villa de Vicques⁵. Cette partie de la villa pouvait être occupée par des salles d'apparat ou être destinée, partiellement, à la pratique religieuse. Une autre hypothèse pourrait être celle de salles réservées à l'usage de bains comme le suggéreraient, premièrement les sols en *opus terrazzo signinum* décoré des pièces W.I et W.II, deuxièmement l'aménagement d'une abside et dernièrement la découverte, dans ces pièces, d'un mobilier composé de fragments d'hypocauste et de quelques ustensiles à usage balnéaire, tels un fragment de manche de miroir en tôle de bronze et un morceau de palette à onguents en roche fine noire.

Les bâtiments est (secteurs II et III)

Cette partie de la villa, située en bordure de l'Allaine était composée d'au moins huit bâtiments et/ou salles, dont deux constructions (E.I, E.II) et trois salles (E.III, E.IV, E.V) ont pu être repérées. La plupart des murs étaient construits en petit appareil calcaire soigné et souvent bien conservé.

La construction E.I (bâtiment ou salle) de

plan trapézoïdal (10,5-11 x 10,5 m) semblait marquer l'angle sud-ouest de ces bâtiments occidentaux. Le sol de ce bâtiment, très bien conservé, était en *terrazzo* de calcaire concassé et tuileaux liés par un mortier de chaux maigre qui reposait sur un radier de cailloux calcaires que l'on pourrait considérer comme une variante fruste de l'*opus signinum*. Son mur sud semblait avoir été prolongé vers l'est ultérieurement comme le montre le collage visible dans la maçonnerie à l'angle sud-est de E.I.

Le bâtiment E.II de plan rectangulaire (14 x 10,8 m) était bien conservé dans sa partie sud. Son sol était identique à celui de E.I. La partie nord-ouest avait été partiellement récupérée : ne subsistait de l'angle nord-ouest que le hérisson et des vestiges de la première assise de fondation. Les lambeaux d'un sol établi partiellement sur un mur arasé étaient de même nature que dans la partie sud et devaient correspondre au sol d'une des pièces de cet édifice. Au sud, le prolongement du mur est se rétrécissait passant à 0,50 m de large ; il se situait dans l'exacte orientation du mur ouest du bâtiment E.I auquel il a probablement été relié lors d'une autre phase de construction. Au nord, ce mur semblait devoir se prolonger et servir d'appui aux murs de la salle E.IV. Ces deux murs de 0,50 m de large avaient été fortement récupérés. Le sol de cette pièce était constitué d'une assise de mortier de chaux de 10 cm d'épaisseur, dont il ne restait plus que le sable blanchi, installée sur un radier de fragments de tuiles. Ce niveau de mortier pouvait servir de chape à l'aménagement d'un dallage, voire d'un sol à décor de tesselles : la découverte d'un fragment de dalle de sol en pierre taillée comportant une face polie par l'usage et d'une grosse tesselle noire abonderait dans ce sens.

L'aménagement des salles E.III et E.V semblait appartenir à une phase de construction postérieure dans laquelle les salles E.I et E.II se sont trouvées rattachées en un même bâtiment. La salle E.III était de plan presque carré (8,3 x 7,3 m) ; il ne subsistait que le hérisson des murs et deux assises de fondation de 0,70 m de large à l'angle sud-est. La salle E.V, dont le plan exact n'a pas été appréhendé, avait une largeur de 11,70 m. Elle semblait être desservie par un couloir ou corridor d'environ 3,50 m de large compris entre la salle E.III et le bâtiment E.I. Le sol de cette pièce était constitué d'un *terrazzo* de cailloux concassés et de tuileaux plus riche en mortier de chaux que le sol des autres pièces. Cette pièce était chauffée par une cheminée semi-circulaire de 0,30 m de rayon aménagée dans

l'épaisseur du mur sud et dont les fragments de tuile du socle étaient in situ. Des cheminées de même type ont été trouvées à Martigny dans des locaux datés du III^e siècle ap. J.-C.⁶

La partie est des vestiges (secteurs II et III) semblait composée de constructions indépendantes reliées ultérieurement entre elles. Une variante de l'*opus terrazzo signinum* a également été utilisée pour les sols, mais elle présente une facture plus simple et ne paraît pas décorée. Ces vestiges appartiendraient soit à des bâtiments - d'habitation ? - annexes de la *pars urbana*, marquant éventuellement la séparation entre la partie domestique de la villa et la partie agricole, la *pars rustica*, soit à des habitations ou locaux de cette dernière.

Les autres vestiges romains

La découverte dans le secteur III et au sud-est du secteur I de plusieurs vestiges de murs romains parallèles, orientés légèrement différemment que le reste des constructions, témoigne de la complexité du plan de cet édifice et de l'existence de plusieurs phases dans sa construction. Ces vestiges pourraient appartenir à des aménagements faisant le lien entre les parties ouest et est de la villa, peut-être des bâtiments de circulation, et dont le mur, qui s'appuie sur l'angle nord-ouest du bâtiment E.II et semble pouvoir être prolongé jusqu'à l'angle sud-ouest du portique, pourrait être un vestige.

Les éléments de datation

Le mobilier archéologique gallo-romain recueilli⁷ lors de cette campagne 1993 présentait une grande diversité de types et de genres. Ce matériel atteste d'une occupation romaine du site du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C. au moins.

Parmi la céramique sigillée, le mobilier de la première moitié du I^{er} siècle se compose des fragments suivants : d'un bord de coupe cylindrique de type Drag. 30 à décor d'une ligne d'oves à double arceau avec bâtonnet terminé par une rosette sur deux frises d'éléments trifides à sens alterné provenant de La Graufesenque et attribuable à l'époque claudienne (fig. 8, 1); de deux fragments de coupe de type Drag. 29 de Gaule du Sud et datables du milieu du I^{er} siècle (Claude-Néron). Un fragment d'assiette de type Drag. 18, du milieu du I^{er} siècle a également été trouvé. Le fragment de coupe de type Drag. 27 et le fragment de bord de coupelle de type Drag. 35 peuvent être datés de la deuxième moitié du I^{er} siècle. Les autres fragments de céramique sigillée appartiennent au II^e siècle et au début du III^e siècle : il s'agit d'un fragment de fine collerette d'une coupe de type Drag. 38 (fig. 8, 2), d'un fragment de coupe hémisphérique de type Drag. 37, qui provient certainement des ateliers de Luxeuil (France) en raison de son vernis brunâtre mat, et d'un fragment de bord de coupelle Drag. 40. Parmi les autres éléments du mobilier céramique recueilli, céramique à paroi fine et à revêtement argileux, céramique

commune à cuisson réductrice et oxydante, mortiers, cruches et amphores, il a été trouvé un tesson d'un grand pot présentant la particularité d'être décoré d'un serpent en relief dont le corps se développait sur la panse et la tête reposait sur le bord (fig. 8, 3). Des rares tessons de verre retrouvés, deux récipients, une bouteille à panse à section carrée de type Isings 50 et une coupe hémisphérique de type Isings 44a (fig. 8, 4), ont été reconnus. Le mobilier a aussi livré quelques objets en bronze : un élément de garniture en bronze - rivet décoratif ? - constitué de deux pièces circulaires (fig. 8, 5) et un objet, doré à la feuille, qui possédait un anneau de préhension à téton et était décoré d'une tête d'animal stylisé (fig. 9). Des fragments de dallage en pierre et de plaques de marbre pouvant avoir servi à décorer la base des murs ou à revêtir un bassin ainsi que des fragments de dalles de forme triangulaire et en losange attestant de l'utilisation de l'*opus sectile*, appartiennent au mobilier archéologique trouvé à Buix.

La technique utilisée dans la mise en oeuvre des sols décorés des bâtiments ouest de la villa de Buix correspond à celle de l'*opus terrazzo signinum*, variante plus simple inspirée de l'*opus signinum*; ce dernier est exclusivement constitué de ciment rouge à base de terre cuite et mêlé de façon aléatoire ou géométrique de *crustae* de marbres ou de pierres diverses⁸; l'*opus terrazzo signinum* est de facture plus fruste et présente généralement dans nos régions un semis de *crustae* plus lâche⁹; si l'*opus signinum* est connu en Espagne et en Italie dès le II^e siècle av. J.-C. et dans le Sud de la France dès le I^{er} siècle av. J.-C.¹⁰, l'*opus terrazzo signinum* ne semble pas remonter dans les *Tres Galliae* avant le I^{er} siècle¹¹. Récemment, plusieurs vestiges de sol en *terrazzo signinum* à décor de *crustae* espacées d'une trentaine de centimètres ont été mis au jour à Besançon¹² (France) où cette technique avait été utilisée du début du I^{er} au début du II^e siècle. Une prospection a permis de mettre au jour à Brochon¹³ (France, Côte d'Or) les vestiges d'une pièce datée du I^{er} siècle appartenant aux bains d'une villa dont le sol consistait en un *terrazzo signinum* à décor de *crustae* placées tous les trente centimètres. Les salles de la partie ouest de la



fig. 4
Vue aérienne d'ensemble des bâtiments ouest dégagés lors des fouilles. Photo F. Schifferdecker.
Luftbild der Westgebäude während der Ausgrabungen.
Veduta aerea dell'insieme degli edifici ad ovest durante gli scavi.

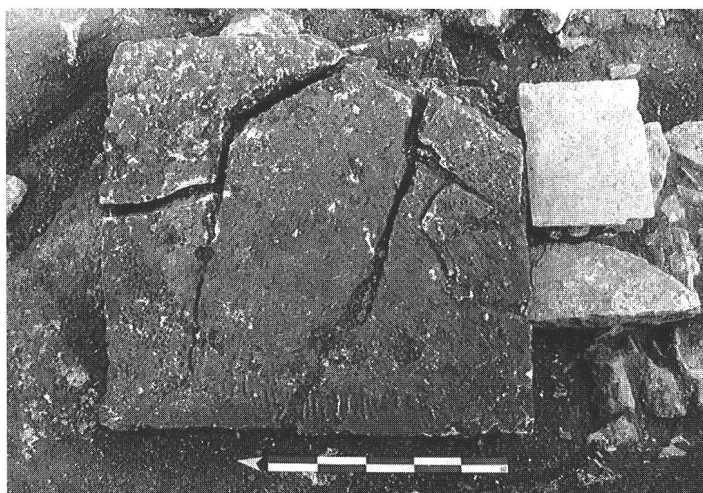


fig. 5
Vue du soubassement de
colonne du portique du bâtiment
ouest trouvé in situ. Photo B. Migy.
Westgebäude: Basis einer
Porticus-Säule in situ.
La base della colonna del portico
dell'edificio ovest trovata in situ.

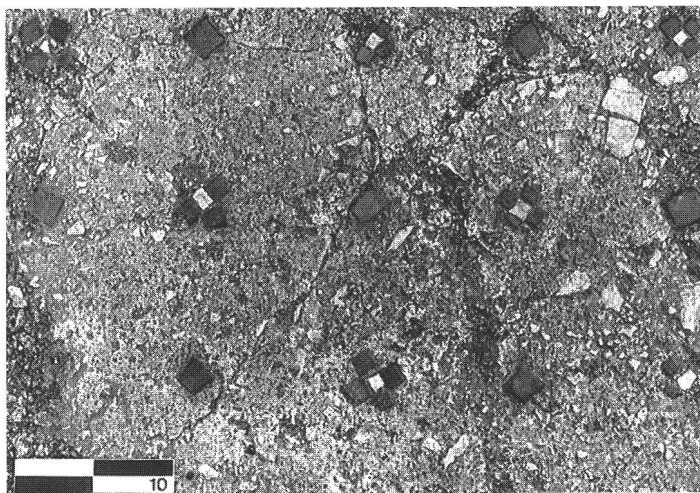


fig. 6
Vue de détail du sol de terrazzo à
décor de tesselles de mosaïque
de la salle W II. Photo B. Migy.
Detail des Terrazzobodens mit
Mosaiksteincheneinlagen in
Raum W II.
Dettaglio del pavimento in
terrazzo con decorazione a
mosaico della sala W II.

villa de Buix présentent des *terrazzo signina* à semis géométriques serrés. L'emploi de motifs décoratifs plus élaborés pourrait être considéré, par rapport aux exemples régionaux de même époque qui présentent des décors plus simples, comme un élément archaïsant dans l'élaboration des pavements. Un autre élément original observé dans la mise en oeuvre des sols de la villa de Buix est constitué par l'association de l'*opus sectile* à l'*opus signinum* dans la grande salle W.I, association diffusée à partir du I^{er} siècle av. J.-C.¹⁴. Cet emploi témoignerait également d'un certain conservatisme dans la composition du tapis de la salle W.I. Ces salles semblent avoir eu des durées d'utilisation assez longues en raison des travaux de réfection attestés, pour l'*emblema*, par l'utilisation de dalles en remploi grossièrement taillées, et pour la salle W.II, par la fine couche de mortier de tuileau qui en couvrait partiellement la surface. Le choix de tels pavements en *opus terrazzo signinum* est généralement perçu comme un signe de pauvreté¹⁵ relative de constructeurs ne pouvant assumer le coût de l'installation de sols en mosaïque. Si cette préoccupation économique n'est probablement pas étrangère à l'utilisation de l'*opus terrazzo signinum* dans les sols de la villa de Buix, il n'en reste pas moins que cette mise en oeuvre des pavements des salles W.I et W.II témoigne d'une originalité et d'une qualité qui réside dans l'emploi «archaïsant» d'éléments décoratifs «classiques» dont on ne connaît aucun parallèle régional. Cette réalisation pourrait

fig. 7
Restitution partielle du pavement
de la salle W II en *opus terrazzo
signinum* à décor de *crustae*.
Dessin E. Voegeli.
Rekonstruktion von Raum W II.
Terrazzoboden in *opus signinum*
mit Ziereinlagen.
Restituzione parziale del
pavimento della sala W II in
opus terrazzo signinum con
decorazione.

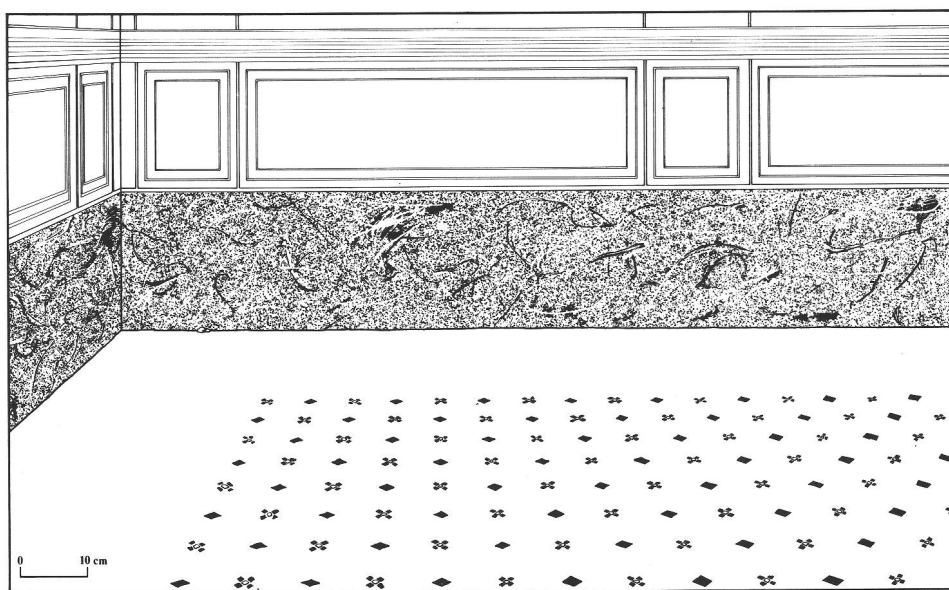
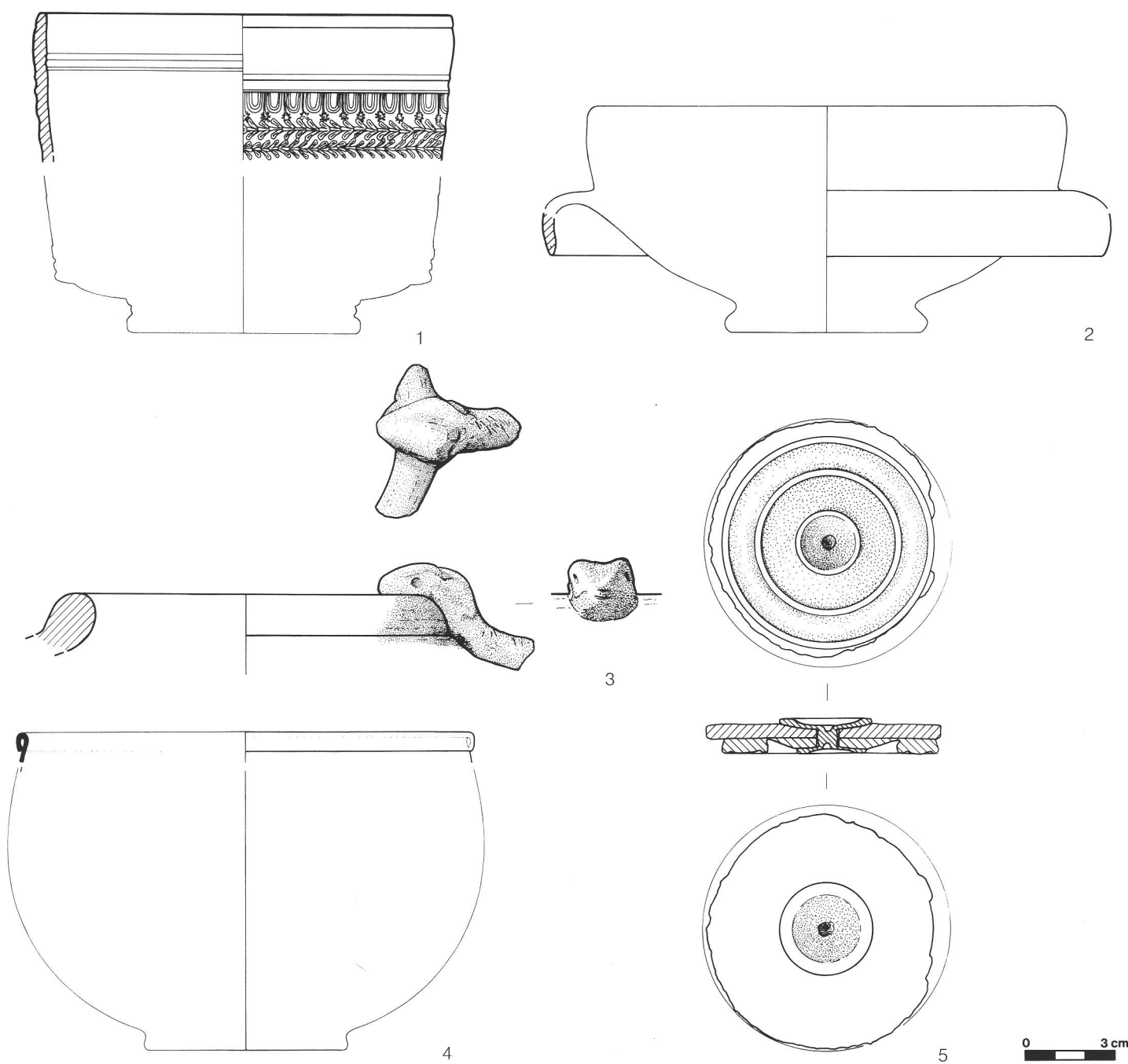


fig. 8
 Mobilier archéologique trouvé
 lors de la fouille : 1 coupe
 Drag. 30; 2 mortier Drag. 38;
 3 pot en céramique à décor
 zoomorphe; 4 coupe en verre
 Isings 44a; 5 rivet décoratif en
 bronze. Dessins L. Zumoberhaus
 et E. Voegeli.
 Ausgewählte Funde.
 Reperti trovati durante gli scavi.

avoir été effectuée pour des propriétaires cultivant un goût »classique« par des artisans ayant préalablement exercé leur art en Gaule méridionale ou centrale. La découverte de nombreux fragments de revêtement mural peint à proximité du mur de l'abside a permis de reconstituer partiellement la décoration intérieure d'une pièce du bâtiment domestique. Ce décor devait être composé de panneaux centraux rouges monochromes proba-

blement encadrés par des panneaux plus étroits noirs qui recueillaient des éléments décoratifs géométriques de rubans perlés. Une plinthe imitant le marbre, et surmontée d'une fausse moulure verte, décorait le bas du mur. Ces éléments d'enduit mural peint pourraient s'apparenter au style des décors muraux à motifs de candélabres végétalisants d'inspiration pompéienne dont un bel exemple a été trouvé à Genève¹⁶.



Les vestiges post-romains et médiévaux

Les autres vestiges repérés appartenait à des restes d'aménagements faits après la destruction des bâtiments gallo-romains et à l'époque médiévale.

Dans la partie sud-est du secteur I a été mis au jour, sur environ 26 m, les fondations d'un mur (M 43) construit à sec en pierres calcaires de remploi et d'une largeur de 0,75 m. Ce mur, orienté sud-est/nord-ouest, croisait le mur 50 et marquait une courbe dans son prolongement vers le nord. Sa fonction demeure énigmatique. Au nord-ouest du site avait été construit un mur large de 1,50 m fait de blocs de calcaire remployés et dont les fondations ont été repérées sur 16 m (M 60). La fonction de cette construction massive n'a pas encore été élucidée d'autant que le mur se prolongeait vers le nord-ouest, probablement au-delà du canal du Levis, alors que l'on en perdait la trace aux abords du bâtiment ouest.

Des vestiges repérés dans le secteur III, au nord-ouest de la salle E.II, attestent d'une occupation médiévale sur le site et à proximité; ils consistaient en restes de murs, fosses et trous de poteau. Ce niveau et ces structures ont livré un mobilier varié attribuable aux XII-XVe siècles composé de nombreux fragments de céramique culinaire et de chauffage qui atteste de la proximité d'un habitat d'importance. Une guimbarde en fer a également été trouvée dans ce contexte.

Conclusion

A la lumière des premiers résultats¹⁷, la campagne de sondages archéologiques effectuée à Buix en 1993 a permis la découverte d'un vaste site gallo-romain qui apparaît comme un événement important pour l'archéologie jurassienne. Il est encore malaisé, pour l'instant, de préciser l'organisation du plan des constructions; cependant, au regard de l'importance des premiers vestiges mis au jour, de leur extension supposée et de l'orientation similaire des bâtiments observés, cette villa correspondrait à un vaste établissement gallo-romain dont le plan le plus couramment observé dans les grandes *villae rusticae* de Suisse, telles Seeb (ZH)¹⁸ et Vicques (JU)¹⁹ par exemple, se développait longitudinalement selon un axe central; ces *villae* présentaient dans leur plan une séparation nette entre la *pars urbana*, espace à vocation résidentiel, administratif et religieux qui était le domaine du propriétaire ou du régisseur de l'exploitation et la

pars rustica qui regroupait les constructions liées à l'exploitation du domaine agricole, la cour, les entrepôts, les granges, les locaux artisanaux ainsi que les logements du personnel. L'établissement de Buix devait suivre une telle organisation de l'espace et son plan traduire cette séparation entre *pars urbana* et *pars rustica*. Vue la configuration topographique, la villa de Buix se développait longitudinalement plus certainement selon un axe nord-sud; les vestiges de constructions repérés plus au sud pourraient encore appartenir à son domaine²⁰.

L'occupation du site par les Romains ne semble pas remonter avant le I^{er} siècle de notre ère. La date de construction des premiers bâtiments de la villa n'a pu être établie précisément: les fragments de céramique les plus anciens pourraient témoigner d'une construction de l'établissement dès le début du I^{er} siècle; les sols en *opus terazzo signinum* remontent au I^{er} siècle, mais les décors à *crustae* et l'association avec l'*opus sectile* laissent supposer une datation éventuellement précoce dans le I^{er} siècle en raison, pour cette région, de l'aspect »archaisant« du décor des pavements de la villa de Buix. Les vestiges font apparaître, au regard de collages observés sur certains murs, différentes phases de construction liées à des agrandissements ou transformations de la villa, mais il n'est pas encore possible d'en établir une chronologie significative. Les invasions germaniques de la deuxième moitié du III^e siècle pourraient éventuellement correspondre, au vu des tessons gallo-romains les plus récents remontant à cette époque, sinon à l'abandon du site, du moins à des événements susceptibles d'avoir entraîné des destructions dans la villa. L'occupation du

site pourrait s'être prolongée jusqu'à la fin de l'Antiquité au moins. L'établissement de Buix, de par les techniques de construction romaines et les matériaux utilisés ainsi que par une grande partie de son mobilier inspirée de la céramique romaine, témoigne de l'importance de la romanisation dans le cadre de la politique d'intégration de cette région dans l'Empire. La place exacte de la villa dans l'organisation politique et économique régionale n'a pas encore pu être déterminée²¹: fonctionnait-elle comme centre collecteur, récoltant les produits des *villae* alentours ou s'agissait-il d'une *villa suburbana* ou résidence secondaire d'un haut-fonctionnaire de l'administration impériale en poste dans une agglomération régionale, peut-être Mandeure (*Epomanduodurum*)?

Ses imposantes dimensions supposées, sa richesse et sa situation à proximité d'un axe de circulation important menant du Rhône au Rhin devaient placer cette villa parmi les établissements jouant un rôle prépondérant dans l'économie gallo-romaine régionale.

Il reste toutefois de nombreuses questions en suspens telles l'extension et la localisation des divers bâtiments de cette villa, l'importance et la durée de son occupation, la fonction précise de ses différentes constructions ainsi que la nature et l'étendue des vestiges tardifs et de ceux liés à l'occupation médiévale, autant de questions auxquelles nous souhaiterions voir apporter des réponses dans le cadre d'un programme de fouilles exhaustives débouchant sur une publication qui jetterait un nouvel éclairage sur la vie sociale et économique dans le Jura à l'époque gallo-romaine et médiévale et sur les origines et l'histoire de Buix. Au vu de la bonne

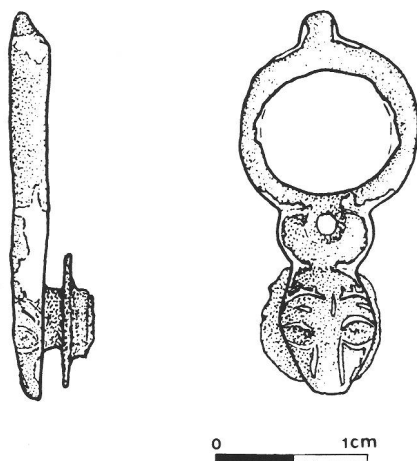


fig. 9
Objet en bronze doré à anneau de préhension et à décor de tête d'animal stylisée.

Dessin E. Voegeli.
Vergoldetes Bronzeobjekt mit stilisiertem Tierkopf.

Oggetto in bronzo dorato munito di un anello e con decorazione a forma di testa animale stilizzata.

conservation du site, et des sols en particulier, une mise en valeur de ces vestiges pourrait être envisagée, faisant de Buix et de sa villa une étape culturelle et touristique privilégiée.

Opus signinum: Le sol en opus signinum classique se compose d'un radier de cailloux posés en hérisson à sec sur lequel repose un épais béton de chaux, sable, gravier ou cailloux; il est lui-même recouvert du *nucleus*, qui tient lieu de sol de circulation, composé de mortier de tuileau, mêlé, selon les cas, de tessons de céramique, de fragments de marbre ou de pierres diverses ou de grosses tesselles appelées *crustae* répartis aléatoirement ou géométriquement. L'*opus terrazzo signinum* est une variante plus simple de cette technique : à Buix, ce type de sol ne possède pas de *nucleus*; les *crustae* sont scellées au mortier de tuileau dans le béton de chaux.

Opus sectile: Revêtement de sol constitué par un assemblage analogue à la marqueterie de minces plaques de marbre de différentes qualités, de granits, de porphyres ou de pierres diverses découpées à la scie et juxtaposées de manière à former des motifs le plus souvent géométriques.

Emblema: Il s'agit d'un tableau décorant un tapis en mosaïque ou en *opus signinum*; il porte le décor le plus soigné et le plus fin et est pour cela réalisé, soit en *opus sectile*, soit le plus souvent lui-même en mosaïque, mais selon la technique de l'*opus vermiculatum* utilisant des tesselles de très petites dimensions (moins de 0,5 cm²) permettant une exécution proche de la peinture. Les *emblemata* pouvaient être faits à part chez l'artisan et être ultérieurement posés dans le pavement.

archéologue, Christophe Cedolin et Cyril Girdardin, techniciens de fouille, ont efficacement apporté leur concours en tant que bénévoles.

⁴ Rappelons qu'en raison du caractère partiel de notre recherche, inhérent au mode d'investigation par sondages, les résultats de cette étude ne valent qu'à titre provisoire et sont donnés sous bénéfice d'inventaire ultérieur.

⁵ A. Gerster, La villa gallo-romaine de Vicques (Porrentruy 1983) 216-217.

⁶ F. Wibl, Nouvelles découvertes à Martigny Forum Claudii Vallensium. Archéologie suisse 5, 1982, 5-6.

⁷ Ce mobilier se trouvait dans un contexte stratigraphique difficile à observer en raison de la destruction partielle des couches archéologiques par l'érosion, vu la faible profondeur à laquelle se trouvaient enfouis les vestiges, et du caractère limitatif des sondages effectués, destinés provisoirement à essayer de mesurer l'étendue du site de la villa. Le matériel archéologique appartenait à une couche hétérogène de terre argileuse brune mêlée d'importants gravats de démolition qui recouvrait uniformément les vestiges de bâtiments et qui témoignait de la destruction de la villa et de l'arasement des ruines dans un contexte encore difficile à établir.

⁸ J. Christophe/A. Pelletier, Nouvelles mosaïques de Vienne (Isère). Gallia 25, 1967, 90.

⁹ C. et M. Mangin, L'occupation du sol à Grevy-Chambertin. Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte d'Or 32, 1982, 236.

¹⁰ Pour les références précises des sites des régions évoquées, nous renvoyons à Christophe/Pelletier (note 8) 89-90, notes 11, 12, 13, ainsi qu'à Mangin (note 9) 236, note 7.

¹¹ Christophe/Pelletier (note 8) 90 et note 14, se réfère aux travaux de V. von Gonzenbach, Die römischen Mosaiken der Schweiz (Basel 1963); pour la Suisse, voir Christophe/Pelletier (note 8) 91, note 15 : les sites connus présentant des sols en opus terrazzo signinum sont Genève et Nyon; pour la Gaule Belgique, voir Christophe/Pelletier (note 8) 91, note 16.

¹² J.-O. Guilhot/C. Goy et alii, 20'000 m³ d'histoire : les fouilles du parking de la Mairie à Besançon (Besançon 1992) 105-110.

¹³ Mangin (note 9) 234-237.

¹⁴ J. Lancha, Trois nouveaux pavements lyonnais, RAE 24, 1973, 3-4, 502, fait référence à la remarque de Christophe/Pelletier (note 8) 93.

¹⁵ Mangin (note 9) 236.

¹⁶ E. Ramjoué, Les peintures murales de la prison Saint-Antoine. Archéologie suisse 14, 1991, 199-202.

¹⁷ C. Peter, La villa gallo-romaine de Buix (JU). Fouilles et sondages 1993 (Porrentruy 1994) 125 p. (Archéologie jurassienne 1 - polyco-pié); F. Schifferdecker, Buix (JU) Prairie Dessous. ASSPA 77, 1994, 194-195.

¹⁸ W. Drack, Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel. Ausgrabungen 1958-1969, Monographien 8, Zürich, 1990.

¹⁹ Gerster (note 5) 340.

²⁰ Les découvertes faites par L. Laurent lors de travaux sur son terrain témoignent de l'extension du site vers l'est au-delà de l'Allaine. Il apparaît que les travaux de détournement du cours de l'Allaine effectués à l'époque révolutionnaire ont traversé les vestiges gallo-romains. Des observations complémentaires faites lors de la pose des conduites du collecteur ont permis de repérer des vestiges de constructions gallo-romaines à environ 250-300 mètres au sud du chantier archéologique de Prairie Dessous.

²¹ F. Schifferdecker, La villa gallo-romaine de Buix. Jurassica 7, 1993, 39-41.

Der gallo-römische Gutshof von Buix in der Ajoie (JU)

Die im Jahre 1993 im Tal der Allaine durchgeführten Ausgrabungen haben bedeutende Überreste einer symmetrisch ausgerichteten Anlage zu Tage gebracht, die aus dem Wohnteil (*pars urbana*) und einem davon abgesetzten Wirtschaftstrakt (*pars rustica*) besteht. Die Gebäulichkeiten im Westen, die durch ihre Fussböden in *opus terrazzo signinum* eine architektonische Einheit bilden, gehörten zu Repräsentations- oder Baderäumen. Ein Raum im Ostteil besitzt einen in die Wand eingelassenen Kamin. Die archäologischen Funde lassen auf eine Belegung der Anlage vom frühen 1. bis zum frühen 3. Jahrhundert n.Chr. schliessen.

Die sorgfältig gearbeiteten und gut erhaltenen Terrazzoböden stammen wohl noch aus dem 1. Jahrhundert; besonders der in Raum W I entdeckte Belag in *opus signinum* und *opus sectile*-Motiven ist in der Region eine Seltenheit.

La villa romana di Buix nella valle dell'Allaine (JU)

I sondaggi e gli scavi effettuati nel 1993 nella valle dell'Allaine hanno portato alla luce importanti vestigia di costruzioni appartenenti ad una villa romana. Questa villa presentava probabilmente una pianta assiale con la *pars urbana*, spazio residenziale, separata dalla *pars rustica*, legata allo sfruttamento del fondo. Per la coerenza architettonica ed i pavimenti in *opus terrazzo signinum* gli edifici ad ovest appartenerebbero a delle sale di servizio oppure a dei bagni della *pars urbana*. Gli edifici erano composti di costruzioni, una delle quali presentava un camino sistemato nello spessore del muro. I reperti permettono di datare l'occupazione del sito fra l'inizio del I e quello del III secolo dopo Cristo. I pavimenti in *opus terrazzo signinum*, di buona fattura e ben conservati, risalirebbero al I sec. d.C. Il pavimento della sala W I presenta una associazione assai originale di un tappeto in *opus signinum* con un *emblema* in *opus sectile* probabilmente osservati in questa regione.

A.M.

¹ Les coordonnées de localisation du site sont les suivantes : CN 1065, 568920/259340; altitude : 379 m.

² A. Quiquerez, Le Mont Terrible (1862) 168.

³ Les recherches ont été rendues possibles grâce à de nombreuses personnes que nous tenons à remercier ici. Signalons tout d'abord Louis Laurent, agriculteur à Buix, qui signala la découverte du site à l'emplacement des travaux à l'Office du patrimoine historique. Notre gratitude s'adresse également à J.-C. Bouvier, chef de l'Office des eaux et de la protection de la nature, B. Prongué, chef de l'Office du patrimoine historique et F. Schifferdecker, archéologue cantonal, qui ont mis en commun leurs efforts pour permettre les fouilles et éviter au mieux la destruction partielle du site. Nous tenons également à remercier les autorités de la Commune de Buix pour leur intérêt et soutien ainsi que le Syndicat des Eaux de la Basse Allaine et les entreprises de génie civil pour leur compréhension et leur collaboration. La fouille, dirigée par Christian Peter, a été effectuée par Anne Montavon, Maxime Boillat, Lucette Stalder et Pierre-Alain Borgeaud, respectivement étudiants et techniciens de fouille, ainsi que par une petite équipe de chômeurs, dont Franceline Gisiger et Liliane Zumoberhaus, employées par R. Prongué, du Service des arts et métiers et du travail, dans le cadre de la société Projaverir qui gère des programmes d'occupation pour chômeurs. Judith Antoni,